

Date de convocation : 22/06/2020Date d'affichage : 6/07/2020**Séance du 30 juin 2020 à 19 heures.**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Éric SANDRAZ, Maire.

Nombre de conseillers :Elus : **11**En exercice : **11**Présents : **09**Absents : **02**

Présents : BELINGHERI Christine, BOUCHET Anne-Laure, CARRON Olivier, FLAMMIER Gisèle, GENOUX Joël, RAFFIN Vincent, RODEGHIERO Chantal, SERVIERE Martine

Absents : CORNELOUP Alain, GLADCZUK Nathalie

Secrétaire de séance : Christine BELINGHERI.

Le quorum de **6** présents étant atteint la séance a été ouverte.

Point n° 1 de l'ordre du jour

Délibération n°2020-34 : Désignation des référents AMBROISIE pour la commune :**Monsieur Le Maire,**

Précise que ce plan prévoit la désignation d'un binôme de 2 référents, agent territorial et élu ou à défaut un bénévole motivé. Ces référents auront pour mission :

- L'information de la population,
- Le repérage cadastral des parcelles infectées,
- Le suivi des actions à mettre en place conformément à l'arrêté préfectoral prescrivant la lutte préventive et la destruction obligatoire de l'ambroisie tant sur le domaine public que sur le domaine privé.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Désigne comme délégués AMBROISIE :

- Un agent communal : Jean-Claude HYVRARD
- Un élu : Vincent RAFFIN

Vote : à l'unanimité

Point n°2 de l'ordre du jour

Délibération 2020-35 : Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

Monsieur le Maire,

Rappelle que l'article 1650 du Code Général des Impôts institue dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Directs présidée par le Maire ou son Adjoint délégué.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant le 26 juillet 2020.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, décide d'arrêter la liste des différents représentants :

- Le collège des personnes titulaires :
 1. Clémence HYVRARD
 2. Eliane CARRON
 3. Alain BEURDELET
 4. Alain RUBEAU
 5. Maurice BOUCHET
 6. Jérôme CAILLOD
 7. Alain CRENNER
 8. Rémy GEOFFROY
 9. Jean Paul GAUDIN
 10. Yvette MICALLEF
 11. Jérôme LOPEZ
 12. Pierre BORDET

- Le collège de personnes suppléantes :
 1. Nathalie DUBOUCHET
 2. François GAUDIN
 3. François LEGER
 4. Luc BAHUREL
 5. Christian GENOUX
 6. Roger RAFFIN
 7. Bruno DOLLEY
 8. Céline POULET
 9. Loïc SUCHET
 10. Dominique JEANDET
 11. Yannick AMELINE
 12. Alexandre GEOFFROY

Vote : à l'unanimité

Point n°3 de l'ordre du jour

Délibération 2020-36 : Désignation d'un élu municipal pour siéger au sein de la commission de contrôle des listes Electorales

Le Maire

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Valide la candidature de Gisèle FLAMMIER pour être désignée comme conseiller municipal, membre de la commission de contrôle **pour le répertoire électoral unique (REU).**

Vote à l'unanimité

Fin de la Séance du 30 juin 2020

Les présents

Nom, Prénom	Signature des présents	Nom, Prénom	Signature des présents	Nom, Prénom	Signature des présents
Éric SANDRAZ		Olivier CARRON		Chantal RODEGHIERO	
Christine BELINGHERI		Anne Laure BOUCHET		Martine SERVIERE	
Alain CORNELOUP		Nathalie GLADCZUK		Vincent RAFFIN	
Joël GENOUX		Gisèle FLAMMIER			

Délibérations : 2020-34 à 2020-36